

FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D'ÉVALUATION

Étape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant les résultats respectifs.	Non applicable	70%
2. Évaluation Technique	A. EDUCATION & COMPETENCES	13 points (13%)	
	<i>Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence : « Diplôme universitaire supérieur en politiques publiques, en santé publique, en santé environnementale, en changement climatique »</i> ✓ Diplôme de 3 ^e cycle (Doctorat) 12 points ✓ Diplôme de 2 ^e cycle (Maîtrise)..... 9 points ✓ Diplôme de 1 ^e cycle (licence/Master1) 5 points Compétences (bonne connaissance du Système des Nations Unies) 1 points		
	B. EXPERIENCE GENERALE	10 points (10%)	
	<i>Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence : « Un minimum de 7 ans d'expérience générale dans le domaine de la santé environnementale, des changements climatiques, en santé publique ».</i> ✓ 7 ans et plus 10 points ✓ Moins de 7 ans 4 points		

	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	17 points (17%)	
	<i>En rapport aux aspects spécifiques des Termes de Référence :</i> C.1. Expériences pertinentes en Diagnostic ou analyse du système de santé haïtien et des stratégies environnementales passées ou en cours (max 3 points) ; ✓ Plus de 5 ans d'expériences (3 points) ✓ 5 ans d'expériences (2 points) C3. Expériences pertinentes en enseignement dans les départements de recherche appliquée et en développement de stratégie dans le domaine de la santé communautaire et/ou de la santé environnementale (Max 3 points) ; ✓ Plus de 3 ans d'expériences (3 points) ✓ 1 à 3 ans d'expériences (2 points) C2. Expérience professionnelle en évaluation de politiques sectorielles aux changements climatiques en particulier dans le domaine de la santé (Max 3 points) ; ✓ 2 expériences pertinentes (2 points) ✓ Plus de 2 expériences (3 points) C3. Expériences pertinentes en Évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation des projets du secteur de la santé aux impacts des Changements climatiques (5 points) ; ✓ 2 ans expériences..... (2 points) ✓ 3 à 4 expériences..... (3 points) ✓ Plus 4 expériences (5 points) C.5. Expérience de travail avec les gouvernements des pays en développement notamment en Haiti dans les études sectorielles, l'assistance technique et la production d'outils d'aide à la décision) (3points max) ✓ Entre 3 et 5 expériences (3 points) ✓ Moins de 3 expériences (2 points) ✓ Aucune expérience (0 point)		
	D. PROPOSITION TECHNIQUE	30 points (30%)	
	• Compréhension générale de la mission ... (5 points)		

	- Partie méthodologique pour la réalisation de la prestation, approche abordant les aspects importants de la mission et de façon suffisamment claire (20 points) - Proposition de calendrier détaillé (5 points)		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)		
3. Evaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30 points	30%
	CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante : P = y (μ/z) Où : p = notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée		